

29 FEVRIER

2008



M o u v e m e n t d e L i b é r a t i o n d u 2 9 / 0 2

www.29-fevrier.org

Camarades, cette année est une année **bissextile**, Elle compte donc une **journée supplémentaire de travail** pour les salariés de notre pays (et des autres), qui ne sera **pas rétribuée** car les salaires sont annualisés dans la plupart des contrats.

Nous refusons de travailler plus sans gagner plus, ce qui est contraire aux promesses que l'on nous a faites. Le vendredi 29 février, jour supplémentaire de l'année 2008, doit être **férié**. Le gouvernement Raffarin nous a démontré, par sa tentative maladroite de 2003, que le calendrier des jours fériés n'était pas immuable. Si l'on peut supprimer une date de la liste, on peut aussi bien en ajouter une.

Retrouvons l'esprit de la révolution française, laquelle avait établi dans son calendrier que ce jour supplémentaire porterait le nom de « **jour de la révolution** » et serait célébrée comme fête nationale, chômée comme il se doit.

rejoignez le ML2902 !

www.29-fevrier.org

